



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE DEMOLIR**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PD 94078 25 00004** du **20 JUIN 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur MARIANO DA SILVA VANDERSON
 15 Rue de l'Orme Sainte Marie
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : DEMOLITION D'UN ABRIS DE JARDIN EN BOIS DE 1980

Sur un terrain sis 15 RUE DE L ORME STE MARIE, QUARTIER DES ECRIVAINS
Cadastré AH758

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **20 JUIN 2025**

Madame Le Maire
Conseillère Départementale

Kristell NIASME



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° °
PD 94078 25 00004 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,